

SAMPANS



Le mystère de l'abbé Comte 1869 - 1957

Jacky TRIDARD



Bulletin de

*L'Association Généalogique de Relevés
et de Recherches*

Siège Social
et Secrétariat

Mairie de Champdivers
39500 CHAMPDIVERS
<http://www.agrr.asso.fr/>
E-mail : r.dubief@worldonline.fr
Association : de type loi 1901

Dépôt légal : décembre 2007



ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE RELEVES ET DE RECHERCHES

Année 2007

Composition du Conseil d'Administration

Président : François-Xavier MANZANO - 7 Rue de la Liberté - 25000 BESANCON
Trésorier : Robert DUBIEF - 16 Rue de la Rieppe - 21310 MIREBEAU - r.dubief@worldonline.fr
Secrétaire : Sandrine PATENAT - 3 Chemin du Sept - 39120 LE DESCHAUX

Vice-président : Gabriel ROBERT - 9 Rue du Bois - 39410 SAINT-AUBIN
Trésorier adjoint : Olivier MEUGIN - 2, Grande Rue - 39500 CHAMPDIVERS - olivier.meugin@worldonline.fr
Secrétaire adjointe : Monique GLANTZMANN - 28 Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS -
mglantz@free.fr

Membres : Véronique GUERAUD - Rue Anne de Saulx - 39120 BALAISEAUX
Marcel GLANTZMANN - 28, Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS
Rémi GROS - 8, Rue du Général Leclerc - 39120 CHAUSSIN
Claude MARTIN - 11, Avenue de la Côte d'Or - 39100 DOLE
Henri PRUDENT - Place des Tilleuls - 39100 FOUCHERANS
Jacky TRIDARD - 6 - Rue du Bief - 39100 SAMPANS

Y Y Y Y Y

Répartitions des responsabilités

Secrétariat général : Sandrine PATENAT
Informatique : Robert DUBIEF
Transcriptions : Monique GLANTZMANN
Commandes : Pour les éditions papier : Gabriel ROBERT et Marcel GLANTZMANN,
Pour les éditions informatisées : Robert DUBIEF et Jacky TRIDARD
Relations avec les autorités et les municipalités : Gabriel ROBERT
Manifestations : Exposition : la personne qui a le plus d'affinité avec la localité en question
Composition des panneaux : Monique GLANTZMANN
La Vouivre du Jura : Monique GLANTZMANN, Michèle NOBLECOURT, Claude MARTIN
Généalogie et Histoire : Claude MARTIN

Nos activités

Samedi 5 avril 2008 - Assemblée Générale à SAINT-AUBIN, à 9 heures 30

- * *Sortie des éditions de TASSENIERES et de SAINT-LOUP - 1er semestre 2008*
- * *Sortie des éditions de GENDREY EC - été 2008*



Le mot du Président

Chers amis,

Une année est passée, et nous sommes toujours aussi enthousiastes pour continuer ce que nous avons entrepris depuis bientôt douze ans ! Vous avez su maintenir, au sein de l'AGRR, une ambiance amicale où tous se sentent à l'aise.

Je fais le vœux que vous passiez une bonne année 2008, beaucoup de réussite de vos désirs et dans l'accomplissement de votre passion :

la généalogie.

François Xavier Manzano



A propos des transcriptions

Je donne avec toute demande de travail, relevé ou saisie, quelques pages de recommandations pour faciliter la saisie et éviter trop de corrections.

Je me suis rendue compte, les années passant, que certaines de ces consignes ont été oubliées :

- * Ne pas écrire sur les registres, ceux-ci sont redonnés aux archives départementales pour être mis en consultation
- * Pour les relevés : bien suivre l'ordre des renseignements donné sur les fiches modèles
- * Pour la saisie : - les patronymes nobles : PIN(du) - pour les lieux LOYE(LA), les deux sans intervalles
- * - pour les observations, la mise à la ligne ne sépare pas les notes, il faut donc, faire une séparation soit par un tiret entre chaque note, ou un espace de 2 cm environ - pour la période révolutionnaire, la date de l'acte se met en calendrier grégorien, et la date républicaine en note, on ne peut rechercher un acte si cette dernière ne figure pas.

Pour certains d'entre vous cela paraît évident, mais, c'est en effectuant les dernières corrections que je me suis aperçue de ce petit relâchement.

Notre travail est apprécié et reconnu par sa qualité, par sa précision par rapport aux registres, par de nombreux chercheurs, il serait dommage que nous perdions cette renommée.

Monique Glantzmann



Sampan : Le mystère de l'abbé Comte

Le mystère de l'abbé Louis COMTE :

Mr l'abbé Louis Comte s'est éteint en son domicile à Sampan le 22 septembre 1868.
Au cimetière, où sa tombe subsiste encore, on peut lire malgré une érosion avancée, ces lignes gravées dans la pierre :

« A LA MÉMOIRE »
« DE L'ABBÉ LOUIS COMTE »
« DÉCÉDÉ À SAMPAN »
« LE 22 7^{BRE} 1868 » « À
L'ÂGE DE 70 ANS »
« DIEU AIT SON ÂME »
« AMEN » « SES AMIS RECON-
NAISSANTS »

De plus, on y distingue assez bien un calice, symbole du prêtre.

À fleur du sol, presque effacée au regard des visiteurs, cette mystérieuse sépulture garde en elle un secret que nous ne désespérons pas de découvrir ; car elle est à l'origine d'une fascinante histoire dont l'abbé lui-même n'aurait jamais imaginé la moindre ligne.

Quel est donc ce prêtre dont l'épithaphe trompeuse nous conduit à tort, à penser qu'il fut, de son vivant, Curé à Sampan ?

Issu d'une famille aisée, Louis est né à Nantes le 3 juin 1798. Ses parents se comptent alors parmi les riches négociants de la place de Nantes et résident non loin du port, lieu de leur négoce. C'est pourtant de la région d'Autun que son père Charles Comte est originaire. Louis en fréquentera d'ailleurs le séminaire et recevra les Ordres.

De là, nous perdons sa trace et le retrouvons en 1864 comme propriétaire de l'un des plus importants domaines de Sampan.

De quelle opportunité notre fortuné religieux s'est-il saisi pour venir acquérir dans notre village cette superbe propriété et y vivre ses dernières années ? La réponse est pour l'instant en suspens mais en venant s'installer à Sampan il apporta avec lui les ferments d'une saga familiale digne des plus beaux romans et qui alimenta sans doute par ses récits épiques les veillées Sampantaises de plusieurs générations.

Le testament de Louis Comte qui nous dévoile l'état de sa fortune, nous révèle aussi les attaches très fortes qui l'unissent à sa région d'Autun source de profondes amitiés. L'un de ses légataires, Euzèbe Loriot, receveur au canal à Decize, et qu'il considère comme de sa famille, héritera du domaine de Sampan dans son intégralité.

C'est ce legs qui deviendra la source d'événements aujourd'hui oubliés mais qui suscita en son temps de l'envie au village et généra querelles et tragédies pour les enfants et petits enfants du père Loriot.



Direction Générale
de l'Enregistrement, Des Domaines et Du Timbre.

Département du Jura

Copie

Bureau de Dole (ac) littéral du testament de M^{re} Louis Comte
Décédé à Sampans le 22 plu^{vi} 1868, déposé en
l'étude de M^{re} Gaillardot Notaire à Dole
le trente. septembre 1868 -

En nom du Père, du fils et du d'Esprit -
Ceci est mon testament, si la divine Providence
m'appelait à elle avant que je n'aie le temps
de faire écrire mes dernières volontés par un notaire.

1^o Je légue ma propriété de Sampans, maisons,
meubles, vignes, jardin et enfin tout ce qui lui
conspone à la famille Lohier, actuellement à la
fonction, comme receveur du Canal, près Décize sur
Loire (Nièvre), en reconnaissance de l'inaterrable
et profonde affection qu'elle m'a crée de me témoigner

2^o Cinquante mille francs à mon frère Charles,
improu de la Cordier, marchand d'Honor à Paris,
ou à sa femme s'il était lui-même décédé. Dans le
cas que celle-ci ne fut plus de ce monde, la dite
somme de 50.000 serait partagée également entre mes
deux fils, mes neveux -

3^o Six mille francs au pensionnaire d'Andun
où j'ai fait mes études de Théologie et où j'ai reçu
les ordres.



4² Dix mille francs à l'hospice d'Autun, destinés
à soulager des malades malheureux -

5² Cinq mille francs à l'église de Déchy sur
Loire pour ses réparations -

6² Dix mille francs seront versés au sein
d'Autun déjà cité, et destinés à faire dix mille
aïeux ; pour le repos de mon ami quatre mille ;
pour celles de Corotie Bossy, ma brave et tendre mère,
deux mille.

7² Dix mille seront placés en rentes sur l'État,
le revenu sera donné pendant toute sa vie à la
domestique qui aura soigné au moins pendant deux
ans chez moi et m'aura soigné pendant ma dernière
maladie, cause de mon décès - Et la mort de cette
fille les dix mille francs retourneront à mes neveux
déjà cités.

8² Trois mille francs seront donnés au bureau
de bienfaisance de Vendrot de mon décès, ou à celui
de la ville la plus rapprochée, s'il n'en existait pas
dans ce lieu -

9² Huit mille francs à M^{lle} Lorieux de la
famille déjà citée à l'article 1^{er}.

10² Quatre mille francs à ma petite amie
Lazarette Reynaud, dont le père Jean Reynaud est
subergiste à Ligny en Morvan près d'Autun -
(Cousin et loire) -

11² Le père avait payé les frais de mes funérailles



ce qui restera de mon avoir sera fourni à M^r
Lorich de la fonction déjà nommée.

Je le désigne comme mon exécuteur testamentaire
conjointement avec M^r Gilliot, notaire à Lussac,
lequel je signe mes deux fois tous mes effets personnels
et mes livres -

Fait à Decize sur bois le 11 janvier 1864 -
Signé Couste -

Ma fortune, outre ma propriété de Champans,
consiste en cent vingt huit ou cent trente mille francs,
que je compte placer sur obligations du Crédit Suisse
à Genève, une fois réalisée à Montevideo on elle se
trouve en ce moment -

Le 23 février 1864 me 128 mille francs ont été
payés à Paris et placés en placement sur le crédit
Goussier, savoir sur obligations long terme 50,000 cour. francs.

Le nombre de mille à l'art. 7 est bien celui que
j'ai voulu mettre - Signé Couste -

Signé et paraphé par nous président du Tribunal
civil de Bobe, en vertu de notre procès verbal de description
dressé avec l'assistance du greffier sous signé -
le jour du 26 septembre 1864.

Signé Bobe, Bailard greffier -

Certifié conforme par le receveur intérimaire
de l'enregistrement sous signé -
Bobe le 8 mai 1869.

(Signature)



Extrait du testament de l'Abbé Louis Comte :

Decize sur Loire le 11/01/1864

Ma fortune, outre les propriétés de Sampans, consiste en 128.000 à 130.000 Frs que je compte placer sur obligation du Crédit Foncier de France, une fois réalisé le transfert, de Montevideo, où elle se trouve en ce moment.

Le 23/02/1865, mes 128.000 Frs ont été payés au Crédit Foncier à Paris :
50.000 Frs sur obligation long terme et 50.000 court terme
Signé à Dole BILLARD, greffier.

Voici l'état du legs de l'Abbé Louis Comte décédé le 22/09/1868 à l'âge de 70 ans, suivant son testament daté du 11 janvier 1864 déposé chez Maître GALLIARDOT de Dole :

1. Maisons, meubles, jardin, vigne à la famille LORIOT, receveur du canal près de Decize sur Loire (Nièvre)
2. 50.000 Frs à mon frère Charles, Impasse de la Corderie à Paris, marché St Honoré ou à ses héritiers, ses deux fils, mes neveux.
3. 60.000 Frs au séminaire où j'ai fait mes études de théologie et où j'ai reçu les Ordres.
4. 1.000 Frs à l'hospice d'Autun
5. 5.000 Frs à l'église de Decize sur Loire.
6. 6.000 Frs au séminaire pour faire dire 6.000 messes dont 4.000 pour le repos de mon âme et 2.000 pour celui de Rosalie BOSSY, ma bonne et tendre mère.
7. 3.000 Frs donnés au Bureau de Bienfaisance de Sampans.
8. 10.000 Frs placés en rente sur l'état, le revenu sera donné pendant toute sa vie à la domestique qui aura séjourné deux ans chez moi ; et à sa mort retournera à mon neveu.
9. 8.000 Frs à madame LORIOT de ma famille
10. 4.000 Frs à ma petite amie Lazarette REYNAUT dont le père Jean est aubergiste à Cussy en Morvan près d'Autun.

Après frais de funérailles ce qui restera sera donné à Mr LORIOT.

Je le désigne comme exécuteur testamentaire conjointement avec Me GILLIOT notaire à Cussy à qui je lègue mes deux fusils et tous mes effets personnels et livres.

Complément d'informations :

Domaine de Sampans :

Il subsiste actuellement la grande bâtisse du 38 Route de Dole et son grand parc clos par un grand mur d'où plusieurs portes donnaient autrefois accès au vignoble environnant (le lotissement actuel du Mont Roland). D'autres maisons, terres et vignes se comptaient aussi dans ce considérable patrimoine foncier que la famille LORIOD reçut en legs en 1869;



La discorde chez les LORIOT :

Si nous ignorons les causes pour lesquelles l'abbé COMTE choisit Sampans pour s'y retirer, l'itinéraire de son légataire, Euzèbe LORIOT n'en reste pas moins énigmatique. Originaire de la Rivière sur Dugeon (près de Pontarlier) où il demeure, Euzèbe semble témoigner dans ses activités de beaucoup de liberté. Ses enfants naissent en différents lieux alsaciens et nous le retrouvons comme receveur au canal à Decize (Saône et Loire) où sa rencontre avec l'abbé le conduira à Sampans.

En 1869, c'est donc déjà probablement une famille aisée, qui entre en possession des lieux et son installation au village fut sans doute perçue avec beaucoup d'attention. Euzèbe ne profita hélas que trois années de sa providentielle nouvelle résidence, puisqu'il décéda en 1871 laissant désormais à sa veuve et ses trois filles la charge du domaine.

Cette situation au village éveilla sans doute quelques convoitises de garçons désireux de fonder un foyer, d'autant que ces demoiselles de bonne famille représentaient un beau parti. Sur quels critères Marie et Marie Antonine Lorient ont-elles fondé leur choix en acceptant comme futurs les deux frères Jean François et Joseph Auguste Beaulieu ? Nul n'en connaît évidemment les raisons, mais c'est non sans avoir au préalable établi un contrat de mariage, qu'au printemps et à l'automne 1876, les unions furent célébrées.

Après ces dernières noces, la famille du défunt Euzèbe Lorient semble se composer ainsi :

- Marie 36 ans et Jean François Beaulieu 40 ans, (4 enfants)
- Marie Berthe et Clovis Vuillemin (mariage à la Rivière Dugeon), (un enfant)
- Marie Antonine 28 ans et Joseph Auguste Beaulieu 36 ans, (4 enfants)
- X ? Lorient installé à Monnières.

Entre les trois ménages, l'osmose régna-t-il vraiment au jardin enchanté où vaste demeure et grandes terres convenaient aisément pour le quotidien et pour assurer l'avenir ?
Assurément non.

Cependant, quelque huit fécondes années s'écoulèrent chez les Beaulieu-Lorient où quatre enfants vinrent au monde dans chacun des deux foyers alors confrontés, pensons-nous à de sérieux différends.

Nous ignorons la nature de leurs querelles qui finirent en cette année 1886, par briser en éclats le clan familial et poussèrent Joseph Auguste à quitter Sampans avec son épouse et ses quatre enfants, sans plus jamais donner de nouvelles.

Ce départ remarqué, sans doute, n'étonna probablement personne dans le village alors frappé de plein fouet en cette fin du XIX^e siècle par l'exode rural. Rappelons que sa population diminua de plus de cent personnes entre 1886 et 1911.

De cet épilogue familial, il ne subsiste aujourd'hui aucune mémoire sauf, tout au plus, que Joseph Auguste serait parti avec toute sa famille pour d'autres horizons, là où s'imagine-t-on les étoiles brillent pour tout le monde mais font surtout rêver les jeunes restés au pays.



La déchéance d'un domaine et d'une famille :

L'étude du recensement de la population de 1891 nous démontre que le revenu du domaine suffisait pour l'entretien de deux ménages, puisque les chefs de famille se déclarent rentiers. Nous remarquons aussi, à cette date, l'absence de Joseph Auguste et les siens alors qu'ils figuraient sur le dénombrement de 1886.

Extrait du recensement de 1891 :

- Jean François Beaulieu, 52 ans, rentier, chef de famille,
Marie Lorient, 48 ans, son épouse
Berthe Beaulieu, 14 ans, Marie
Beaulieu, 12 ans, Paul Beaulieu,
11 ans,
- Berthe Lorient veuve Vuillemin, 49 ans, rentière, chef de famille,
Maria Vuillemin, 16 ans, étudiante

Cette position sociale perdura jusqu'aux bouleversements du XX^{ème} siècle naissant qui modifièrent profondément les rapports sociaux et économiques de la société. Leurs conséquences au fil des années seront pour une certaine bourgeoisie vivant de ses rentes, extrêmement dévastatrices. Le domaine n'échappera pas à cette métamorphose qui emportera ses derniers propriétaires vers une inéluctable déchéance.

Des quatre enfants du couple Beaulieu Jean François et Marie, il ne subsistera aucune descendance mâle :

- Paul disparut à la guerre 14-18 à l'âge de 34 ans, laissant une orpheline :
Simone née en 1911.
- Henri mourut en bas âge.
- Concernant les deux filles Berthe et Marie nos recherches nous ont conduits à Marseille où elles se sont mariées.

Quant à Maria Vuillemin, la fille de Berthe, elle épousa, en 1907, Gaston Jeannot, un bourgeois originaire du Deschaux. Une fille, Rolande, verra le jour, en 1908, de cette union malheureuse qui se termina l'année suivante par un divorce. Cette brève expérience conjugale fut peut-être la source d'une tragédie qui secoua le pays 50 ans plus tard...

Le domaine est à droite.

On appelait « Bergerie »,
le premier corps de bâtiment.

Cartes postales d'avant 1930.





Maria qui étais-tu ?

Une bourgeoise de bonne éducation, une artiste de talent, une prodige, pourquoi pas, mais hélas dépourvue du sens des réalités de son temps.

Parce qu'elle avait été élevée en demoiselle, le sens du travail et le rapport à l'argent manquèrent à son éducation comme si de telles choses relevaient du droit divin. Prise au piège de sa condition, Maria joua la bourgeoise à la bourse plate, vivant une grande partie de sa vie sur les hypothèques de ses biens.

L'âge et la misère l'ont conduite aux Aberjoux où elle décède en 1954 (pavillon des vieillards nécessiteux et séniles de l'hôpital psychiatrique de St Ylie).

Aux rênes de sa calèche, Maria l'élégante, mains gantées et bien coiffée, imprégna cette image chez ceux qui la connurent et gardent la mémoire d'une dame sociable impliquée au sein de la paroisse.

Son talent artistique dans le domaine de la peinture et la broderie, apprécié des villageois, lui survit encore de nos jours : les iris qu'elle peignit en fresques dans sa maison se remarquent toujours. Les toiles et les broderies offertes en diverses occasions et notamment pour les communions agrémentent encore certains salons.

Son travail à la bergerie et ses activités de chef de chœur à l'église de Monnières démontrent que Maria ne semble pas éprise d'oisiveté.

Cependant ses relations conflictuelles avec sa fille Rolande ouvriront les portes d'un abîme dont elles ne pourront s'échapper.





Rolande qui étais-tu ?

Née dans un couffin de soie, mais sous une très mauvaise étoile, Rolande souffrit, dès sa plus tendre enfance, d'un manque de tendresse et de l'absence d'un père.

Élevée entre une grand-mère acariâtre meurtrie par un très jeune veuvage et une mère tourmentée par un mariage raté, l'arrière petite fille d'Euzèbe Loriot fit ses premiers pas sur les décombres psychosociaux d'une famille bourgeoise dépourvue d'ouverture d'esprit.

L'école du peuple n'étant pas faite pour une demoiselle de son rang, Rolande reçut une éducation intrafamiliale de qualité, mais qui eut l'effet pervers de la couper du monde.

Jeune femme, sans doute ne fut-elle jamais courtisée ?

Entre gens bien et humbles gens, à quelle société appartenait-elle vraiment ?

Cette inconfortable position découragea probablement des prétendants à demander sa main, la contraignant inéluctablement à vivre toute son existence aux crochets de sa mère, Maria.

Cette âme mal aimée, atteindra, au crépuscule de sa vie, le dénuement ultime.

L'âge venant, les conflits grandissant avec sa mère devenue sénile tournèrent à l'avantage de Rolande comme un juste retour de bâton. Les disputes s'accompagnaient très souvent de hurlements, laissant présager le pire pour le voisinage. Mais le départ de sa mère pour les Aberjoux ne fit qu'empirer ses conditions de vie, que, de mémoire, le pays n'ait jamais connues.

Démunie de tous biens, les nouveaux propriétaires des lieux lui réservèrent la bergerie comme asile, la plongeant, plus encore, dans une misère noire et les profondeurs d'une solitude à laquelle le Maire Emile Gaudard et son conseil ne restèrent pas indifférents.

L'espérance d'un repas dépendra désormais de la générosité de la commune. Quelques provisions lui seront déposées, incognito, à la porte de son enclos. Cette charité, recueillie à la dérobée la nuit venue, fut pour elle une discrète façon d'accepter sa condition et de préserver sa dignité.

Ses voisins, également grâce à de subtiles propos, parvenaient à la retenir pour goûter un repas, sans l'atteindre dans son estime.

Dans un univers sans chaleur ni lumière, telle ses brebis et des dizaines de cochons d'Inde dont elle tire de maigres subsides, Rolande survit entre le néant et la lueur d'un feu de bois vert.

C'est au jardin laissé à l'abandon, qu'elle fagote de menus bois tranchés à la serpe à hauteur de main. Cette taille en biseau transforma le lieu en un dangereux parterre d'aiguillons qui lui seront fatals.

C'est sur l'un d'eux lors d'une chute, que Rolande se blessa mortellement à la poitrine. Au prix de douloureux efforts elle parvint à rejoindre sa couche où sa longue agonie et ses cris de souffrance l'emportèrent pour l'éternité au-delà des étoiles.

Habitué à ses fréquents hurlements d'angoisse, les voisins ne manifestèrent pas sur l'instant d'inquiétude. Ce n'est que le lendemain, après s'être concertés, que l'un d'entre eux escalada le mur de l'enclos et la découvrit inanimée sur son lit.



Un médecin, appelé à son secours, ne put que constater son décès ; mais au regard des blessures, il refusa de délivrer le permis d'inhumer, invoquant le doute sur la cause de sa mort et le peu d'empressement des voisins à le prévenir.

Une enquête diligentée par la gendarmerie, induisant d'emblée l'homicide ou la non assistance à personne en danger emporta dans une grande colère la communauté Sam-pantaise et son conseil municipal.

La mise en cause de la responsabilité du voisinage et de la municipalité dans cette tragique disparition, et, voire même d'un supposé meurtre par les enquêteurs, conduisit Monsieur le Maire Emile Gaudard à présenter à Monsieur le Préfet sa démission et celle de son conseil.

Précisons que quelques années plus tôt, Rolande avait été hospitalisée à Saint-Ylie, pour troubles mentaux. Après quelques mois de soin, son état s'étant amélioré, le médecin ne jugea pas utile de poursuivre son hospitalisation.

Le Maire s'opposa, alors, fortement à son retour, soulignant que les conditions de vie à la bergerie étaient indignes. Il fit remarquer, également, que dans son état de grande fragilité et dépourvue de ressources, elle ne pouvait que sombrer à nouveau, dans une grande misère et dépression.

Le médecin n'entendit aucun des arguments, mais au contraire, considéra l'endroit convenable et satisfaisant.

Face au Préfet et aux enquêteurs, le Maire resta déterminé, leur rappelant ses réticences lors du retour de Rolande et leur signifia que la commune et les voisins avaient toujours su faire preuve de générosité à son égard et n'accepteraient, donc, aucun reproche.

Quant à la piste criminelle, elle n'était qu'une vue de l'esprit de la part de médecin.

Le parquet ordonna un non-lieu et de son côté, la préfecture reconnut le bien-fondé du courroux de la municipalité de Sampans et invita le Maire et son conseil à revenir sur leur décision.

Alors que les esprits s'enflammaient, le corps de la défunte, après l'autopsie pratiquée sur place, fut déposée à la salle des pompes, comme ultime humiliation.

Ses funérailles furent décentes, redonnant un peu de dignité à cette femme qui repose depuis 50 ans au cimetière du village, non loin de la tombe de l'abbé Louis Comte.

Sampans retrouva sa sérénité, une longue page de son histoire se ferma :

Qui s'en souvient aujourd'hui ?

C'était en mars 1957 !



Que sont-ils devenus ?

Consulter les archives est, certes, passionnant, mais mettre la main sur une pièce inattendue l'est d'autant plus.

Cette heureuse découverte est un courrier dactylographié sur une papier de belle texture et dont l'en-tête évocateur nous invite à nous y attarder.

L'objet de cette présente est une demande d'extrait de naissance pour Madame Andrée Beaulieu née à Sampans le 7 janvier 1882. Elle émane du consulat de France à Los Angeles. Elle est datée de 1946. Marie Andrée est alors âgée de 64 ans.

Une Sampantaise semble-t-il vivait en Amérique, quelle était donc cette personne ? Estompée par le nombre des années, la mémoire familiale ne peut répondre à cette question que de vagues : « entendu dire que... »

Les recherches et les recoupements aboutissent par chance à d'heureuses coïncidences. Une nouvelle pièce du puzzle vient de s'ajouter à notre fresque. Marie Andrée Beaulieu est la fille de Joseph Auguste, disparu depuis 1886, sans jamais donner de nouvelles !

Nous en savons, désormais, un peu plus ; mais, hélas, sur l'odyssée de Joseph et Marie et leur quête d'un eldorado, il subsiste d'immenses zones d'ombre qui nous tourmentent maintenant l'esprit.

Andrée avait quatre ans lorsqu'elle quitta Sampans. Quelle image ses parents lui donnèrent-ils de sa terre natale où, en patois, elle prononça ses premiers mots ? Sa démarche au consulat éveilla-t-elle une pensée pour ce petit coin de Comté, berceau de sa famille ? Mais, sur un passé aussi lointain, le présent et l'avenir sans doute prédominaient dans les préoccupations de notre Californienne, résidant au 322 de la 61ème Avenue à Los Angeles.

Pour poursuivre cette histoire il nous manque, bien sûr, de la substance. Internet est peut-être une chance, enfin, de pouvoir étancher notre soif de savoir. Quelques avancées encourageantes nous motivent à poursuivre des recherches, hélas, souvent infructueuses, tant les pistes à explorer sont nombreuses.

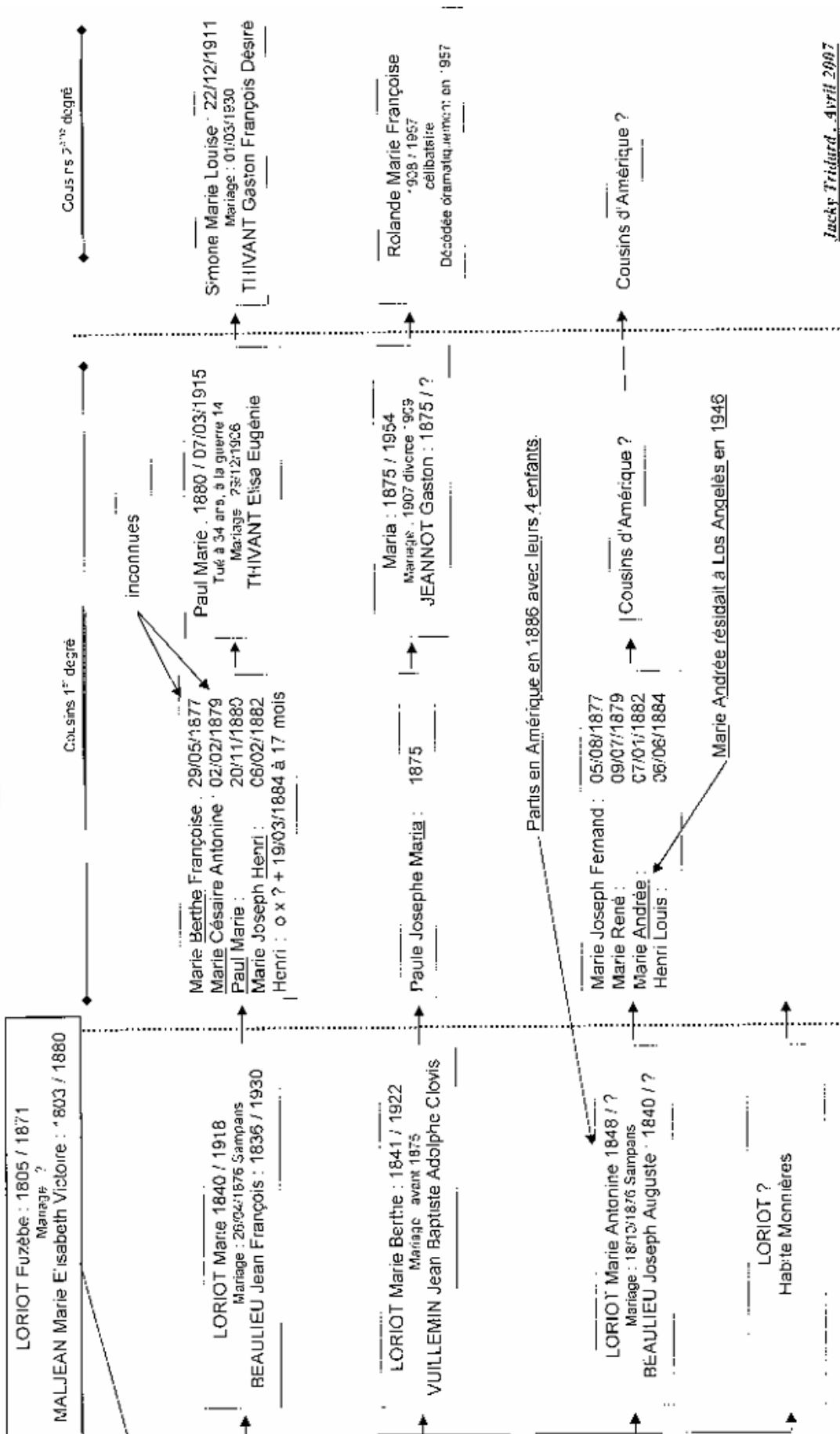
Trois nouveaux éléments peuvent être pris en compte :

- * La maison à l'adresse du 322 de la 61ème Avenue existe encore, mais est occupée par des personnes d'origine hispanique.
- * La région de Los Angeles compte beaucoup de Beaulieu aux prénoms bien français, tels que « Paul, François, Joseph »
- * En 1886, un Joseph A. Beaulieu est déclaré au passage de frontière du Canada aux États-Unis. Joseph Auguste serait-il parti au Canada puis aurait-il migré aux États-Unis ?



Filiation Lorient - Beaulieu - Vuillemin

DÉPART



Jacky Trillard, Avril 2007



Ancêtre commun à nos contemporains Sampantais d'origine

GÉNÉALOGIE BEAULIEU

Et leurs cousins d'Amérique

Que sont-ils devenus ?

Mathieu : 1797 + 1888 - 91 ans
 mariage vers 1830 ?
GIBAUD Dorothée : 1806 + 1877 - 71 ans

et leurs 10 enfants

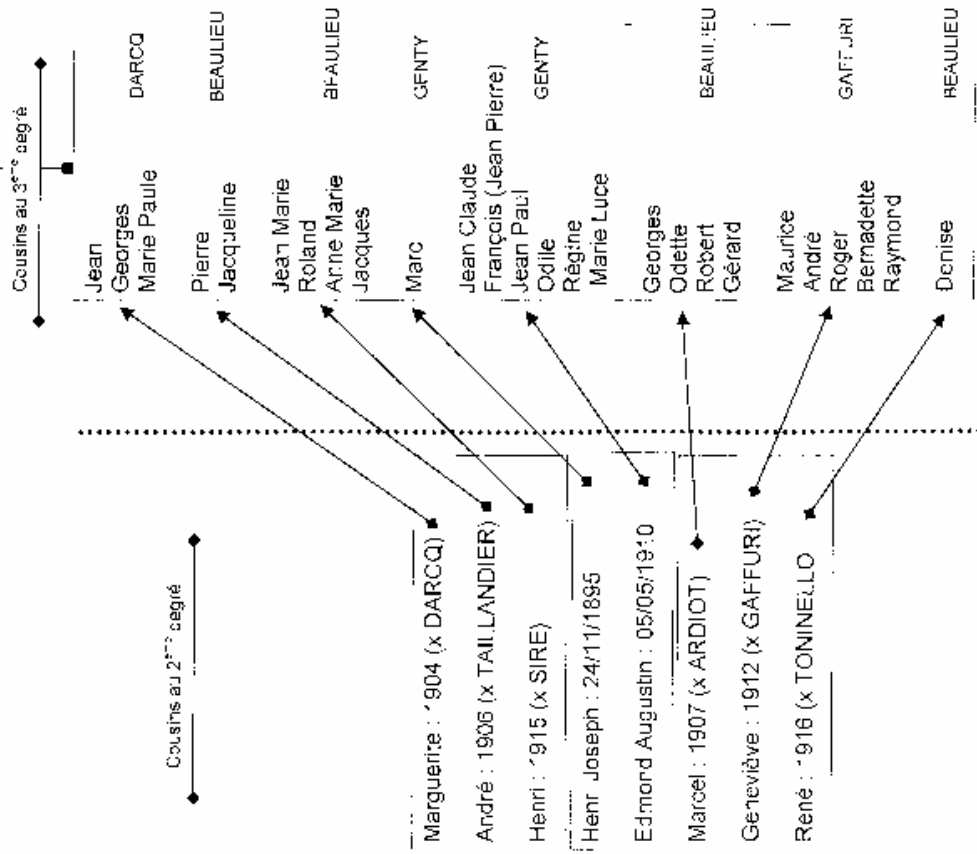
- 1 Joseph 1832 + 1853 à l'âge de 21 ans
- Jean Claude 1833 x 1869 GROZO + 1921 à 88 ans
- Jeanne 1835 x 1862 POIGNOT + ?
- 2 Jean François 1836 x 1876 LORiot + 1930 à 93 ans
- Auguste 1838 + 1839 à l'âge d'un an
- 3 Joseph Auguste 1840 x 1876 LORiot + ?
- Catherine 1842 x 1872 GIBOUDEAU + 1926 à 84 ans
- 4 Louis 1844 x 1884 POITREY + 1924 à 80 ans
- Marie 1847 x 1873 MOUFFARD + 1927 à 80 ans
- Jean Etienne 1849 x 1881 BORY + ?

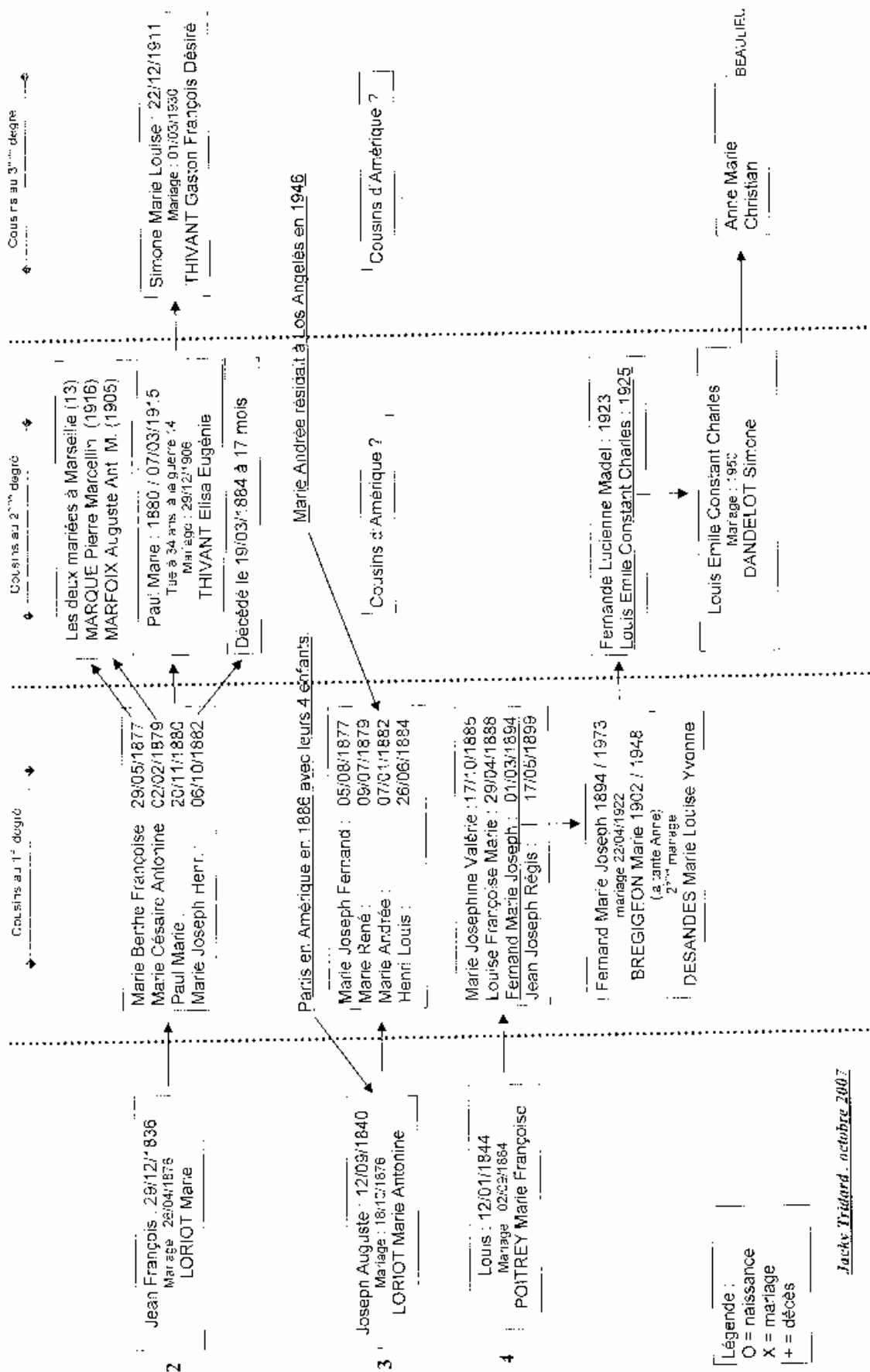
Pour Jeanne, Catherine, Marie et Jean
 Elles ne les recherches sont en cours.

Cousins au 1^{er} degré

- Jean François : 18/02/1870
 Mariage : ?
 PERRON Marie Mathilde Fr.
- Louise Appoline : 12/08/1871
 Mariage : 14/11/1894
 Genty Louis Ambroise
- François Joseph : 19/02/1875
 Mariage : 12/03/1906
 RAGAIN Blanche Irma

- 1 Jean Claude : 23/09/1833
 Mariage : 1^{er} 05/1859
 GROZO Françoise Amélie







Des étrangers à Moissesey.....

Lorsqu'on consulte les registres paroissiaux de MOISSEY au-delà de 1700 on est surpris par le nombre de personnes venues d'ailleurs pour s'installer ou séjourner dans le village. Certaines étaient originaires de « France », notait le rédacteur. Beaucoup d'autres venaient de SAVOIE.

De 1689 à 1700 les actes de mariage ou les actes de baptême des enfants indiquaient l'origine de ces nouveaux habitants avec la mention « de Savoye ».
EUSTACHE Sabine, DUROT Amédée, BELLEMAIN François, BERNARDET Nicolas arrivaient de SAVOIE sans autre précision.

Souvent le rédacteur apportait une indication supplémentaire dans la localisation du lieu d'origine. Mais l'orthographe, l'écriture phonétique et la déformation des noms ne permettent pas toujours de repérer la paroisse exacte.

LUPIN Jean, SANGLERET Pierre et THIEBAUD Claude venaient de FRANGY. Ce dernier, Claude THIEBAUD décédé le 24 09 1686 à l'âge de 60 ans demeurait à MOISSEY depuis une vingtaine d'années et était dit originaire de FRANGY en SAVOIE au lieu-dit « Bouchit ».
REVILLON Claude, DUROT Jean Claude avaient quitté COLLONGES.
BARBE Joseph, à son mariage est de CHEZERY, mais à la naissance de son 1^{er} enfant l'année suivante le rédacteur indique qu'il venait de LA COMBE DE LANCEY.
D'YNTROZ Claude est de SAVOIE lui aussi, mais de « COMBLEUX » en Faucigny.
LARDET Georges de VAILLY
GIRON Jean François et GIRON Nicolas de BERNEX
DUNANS Claude et sa femme LARDET Christine DU BIOT
CHAPET Claude vient de « La Barmette » paroisse de VI... ?
JOYNET Laurent de SEEZ
MARONET Jean Claude de X proche d' « AIS »
HUGUET Denis de « TREMONT » (est-ce d'ENTREMONT ?)
CHAPUIS Georges de « MENUY ? »
MARMET Jean Claude de ST HIPPOLYTE ????
CHATEL Louis de St JEAN DE THOLOME
BORREY Michel de LONGEFOY en Tarentaise.

On peut ajouter :

SACIGNEUX Antoine de VOIRON en DAUPHINÉ
CHANA Pierre de VIENNE en DAUPHINÉ
CHAPUIS Claude de FAVERGES, diocèse de GENEVE
PRALOT Jacques de SUISSE.

Transmis par Michelle Noblecourt

